

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

-----

**2023.7.11.62**

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le MERCREDI 27 SEPTEMBRE 2023 à 09h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Louis VOGEL, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS**

Fatima ABERKANE-JOUDANI, Julien AGUIN, Josée ARGENTIN, Philippe CHARPENTIER, Patricia CHARRETIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Bernard DE SAINT MICHEL, Olivier DELMER, Willy DELPORTE, Denis DIDIERLAURENT, Séverine FELIX-BORON, Christian HUS, Sylvain JONNET, Jean-Claude LECINSE, Françoise LEFEBVRE, Kadir MEBAREK, Henri MELLIER, Michel ROBERT, Alain TRUCHON, Franck VERNIN, Louis VOGEL, Lionel WALKER, Pierre YVROUD.

**Date de la convocation :**  
13/09/2023

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES**

Véronique CHAGNAT a donné pouvoir à Louis VOGEL, Serge DURAND a donné pouvoir à Denis DIDIERLAURENT, Pascale GOMES a donné pouvoir à Henri MELLIER, Thierry SEGURA a donné pouvoir à Kadir MEBAREK.

**Date de l'affichage :**  
21/09/2023

**ABSENTS EXCUSES**

Gilles BATTAIL, Noël BOURSIN, Thierry FLESCH.

**Nombre de membres :**  
en exercice : 31  
présents ou représentés : 28

\*\*\*

**OBJET : ADHESION AU RESEAU MICRO-FOLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

## **Le Bureau Communautaire,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine,

VU la délibération n°2020.3.4.76 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire,

**CONSIDERANT** que la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine porte le projet Micro-Folie, coordonné avec la Villette placé sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, au côté du ministère de la Cohésion des Territoires,

**CONSIDERANT** que cet outil permettra d'animer le territoire et réduire les inégalités géographiques,

**CONSIDERANT** que la Micro-Folie Melun Val de Seine offrira, gratuitement, aux habitants, un accès aux trésors des grandes institutions culturelles régionales, nationales et internationales,

**CONSIDERANT** que, concrètement, un vidéoprojecteur, un écran, des tablettes et des casques donneront accès à plusieurs milliers de chefs-d'œuvre issus des douze établissements nationaux fondateurs et que les visiteurs pourront ainsi découvrir les plus belles œuvres numérisées du Louvre, du Centre Pompidou, du Musée Picasso, du Musée du quai Branly, du Grand Palais, du Musée d'Orsay et de l'Institut du Monde Arabe, qu'ils accéderont à des trésors du spectacle vivant, avec le concours de l'Opéra de Paris, du Festival d'Avignon et de la Cité de la Musique et qu'ils pourront aussi, s'immerger dans la culture scientifique, avec le Palais de la Découverte et la Cité des Sciences et de l'Industrie, ou s'émerveiller d'une visite virtuelle du Château de Versailles, tout cela en quelques clics,

**CONSIDERANT** que, pour la mise en œuvre de ce projet, l'Agglomération doit renouveler son adhésion chaque année au réseau des Micro-Folies,

**CONSIDERANT** que, compte tenu de ce qui précède, l'adhésion au réseau s'acquitte du règlement d'une cotisation à hauteur de 833,33 euros HT, soit 1000,00 euros TTC au titre de l'année 2023,

### **DECIDE**

**Article 1er : D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à adhérer (charte ci-annexée) au réseau des Micro-Folies au titre de l'année 2023, et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision,

**Article 2 : DE REGLER** la contribution forfaitaire annuelle de 1 000,00 € TTC au titre de l'animation du réseau.

Adopté à l'unanimité.

Fait le mercredi 27 septembre 2023 à Dammarie-Lès-Lys.

Pour extrait confirme,

Accusé de réception

077-247700057-20230927-51993-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/09/23

Publication ou notification : 29/09/2023

Signé par le Président, Louis VOGEL



Louis Vogel

Président de la CAMVS  
Maire de Melun  
Conseiller Régional